

Bd Kennedy

L'itinéraire piéton vélo Valence St Marcel nécessite de franchir le bd. Kennedy. Compte tenu du trafic il n'est pas possible de l'assurer un franchissement à niveau REVV propose d'utiliser le passage inférieur existant dans le prolongement de l'allée F. Coppée et d'allonger les rampes d'accès pour faciliter ce passage.

